



CORRIDORS SUD, LE SCANDALE DES DÉFICITS DU FONER

PAGE 9



PRÊT AU CLASH, LE PPRD RELANCE SES ACTIVITÉS

PAGE 6

LÉON XIV, LE PAPE AMÉRICAIN ENTEND BÂTIR DES PONTS DE DIALOGUE

Depuis Rome, un appel vibrant à la paix et à l'unité a résonné. Le jeudi 8 mai 2025, le cardinal américain Robert Francis Prevost a été élu 267^e chef de l'Église catholique, prenant le nom de Léon XIV. Depuis le balcon de la basilique Saint-Pierre, devant une foule de près de 100 000 personnes, il a délivré son premier message : « construire des ponts » à travers le dialogue, la rencontre et l'accueil.

► PAGE 2

DUEL INSTITUTIONNEL : Kamerhe et Kamuleta se télescopent sur le dossier Matata

Encore une vilaine image de nos institutions. Le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe et le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, sont au cœur d'une vive controverse judiciaire et institutionnelle. En cause : la poursuite du procès contre l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo, malgré son statut de député national, qui lui confère une immunité parlementaire.

PAGE 4

Des éloges à Alingete, l'épouvantail des prédateurs

P.3

Passeports bloqués, le pouvoir aphone sur les cas Katumbi, Kamitatu et Mukebayi

P.5



BI-HEBDOMADAIRE
D'INFORMATIONS
GENERALES

Avenue Tombalbaye n°51,
Immeuble Masamba, local 80,
Gombe-Kinshasa

Courriel
ouraganfm1@gmail.com,
jricumande@gmail.com

Site web : www.ouragan.cd
Numéro Impôt: A1804527R
Id. Nat: 01-173-N-299119C
RCCN: 18-B-00-283
ISSN: 2958-6380 / 2958-6399

Compte bancaire
05100051010105248020270

Fondateur
JEANRIC UMANDE

Directeur Général
JEANRIC UMANDE
+243 993171277

Directeur de Publication
ALEXIS EMBA
+243 901920146

Rédacteur en Chef
PATRICK MPUU
+243 825353638

Rédacteur Adjoint /
Rubrique culture
St HERVE M'BUY
+243 815876256

Chef rubrique Economie
GABY KUBA
+243 810058951

Secrétaires de Rédaction
RICHARD NTUMBA, LANDRY AMISI
& KOKOLO JEAN

Rédaction Générale
ATHANASE MWENGE, GRADY MUGISHO
DAN KALALA, RICHARD NTUMBA,

Correspondants
FAUSTIN KUMBI (Tshikapa),
JONATHAN KALIKO (Beni),
KADHAFI NTIKALA (Mbandaka),
FIDEL AMACHO (Kisangani),
MARTIN TSHIMANGA (M'BUYI-mayi)
ISAAC KOMBOLI (Gbadolite),

Maquette & Mise en page
SISQO NDOMBE A.

Pao & Webmastering
BECKEN KASONGO
Designer / Photographie
PAPY BAMBOLE
& YOUSSEF BRANH

Messagerie & Production
Jean-Claude KAMBA

Commercial
ERIC KALEMBA
0819579205

Léon XIV, le pape américain entend bâtir des ponts de dialogue



Le nouveau pape Léon XIV. #Photo Droits tiers

Depuis Rome, un appel vibrant à la paix et à l'unité a résonné. Le jeudi 8 mai 2025, le cardinal américain Robert Francis Prevost a été élu 267^e chef de l'Église catholique, prenant le nom de Léon XIV. Depuis le balcon de la basilique Saint-Pierre, devant une foule de près de 100 000 personnes, il a délivré son premier message : « construire des ponts » à travers le dialogue, la rencontre et l'accueil.

Unissons-nous pour n'être qu'un seul peuple, en paix », a-t-il exhorté, dans une atmosphère chargée d'émotion, rythmée par les cloches et les acclamations. Il a salué la mémoire de son prédécesseur disparu le 21 avril, tout

en remerciant ses confrères cardinaux pour la confiance placée en lui : « Merci d'avoir choisi de marcher ensemble, dans une Église unie ».

Considéré comme une figure de compromis au sein de la Curie, le nouveau souverain pontife est reconnu pour sa capacité à faire dialoguer des courants opposés. Héritier d'une institution en mutation, il devra affronter de nombreux chantiers : réforme liturgique, justice sociale, prévention des abus, gestion des ressources et pastorale des plus fragiles.

-ENTRE CONTINUITÉ ET ESPÉRANCE-

Ses prises de position seront scrutées de près sur des sujets brûlants tels que la bénédiction des couples LGBT, le rôle des femmes ou encore l'engagement envers les plus démunis. Son élection renforce l'image d'une Église réellement universelle : il est le quatrième pape d'origine non italienne depuis Jean-Paul II, après des pontifes venus d'Argentine, d'Allemagne et de

Pologne.

Clôturant deux jours de conclave parmi les plus médiatisés de l'histoire récente, la fumée blanche s'est échappée de la chapelle Sixtine, aussitôt captée par des milliers de téléphones.

Stratège discret et fin connaisseur des mécanismes internes du Vatican, Léon XIV entame son ministère avec la volonté d'unir tradition et renouveau, dans un monde bouleversé par les conflits et les fractures sociales.

Premier pape augustinien, il est le deuxième pontife américain, après François, mais à la différence de Bergoglio, l'Américain Robert Francis Prevost, 69 ans, est originaire du nord du continent. En effet, le nouvel évêque de Rome est né le 14 septembre 1955 à Chicago, Illinois, de Louis Marius Prevost, d'origine française et italienne, et de Mildred Martínez, d'origine espagnole. Il a deux frères, Louis Martín et John Joseph.

MPUTU PATRICK

Qui est Léon XIV ? le missionnaire devenu souverain pontife

Le conclave du 8 mai 2025 a porté à la tête de l'Église catholique un homme au parcours profondément enraciné dans la mission et la formation religieuse : Léon XIV. Né Robert Francis Prevost à Chicago en 1955, il devient ainsi le premier pape issu de l'Ordre de Saint-Augustin et le deuxième pontife américain, après François, mais le premier originaire d'Amérique du Nord.

Issu d'une famille aux origines françaises, italiennes et espagnoles, il grandit dans l'Illinois et reçoit très tôt une éducation catholique rigoureuse. Il poursuit sa formation au petit séminaire augustinien, puis à l'université Villanova, où il décroche en 1977 un diplôme en mathématiques, tout en suivant des cours de philosophie.

La même année, il entre chez les Augustins, prononce ses vœux temporaires en 1978 et s'engage définitivement trois ans plus tard. Formé en théologie à Chicago, il est envoyé à Rome pour se spécialiser en droit canon à l'université pontificale Saint-Thomas-d'Aquin. Ordonné

prêtre en 1982, il soutient un doctorat sur la gouvernance interne de son ordre religieux.

Mais c'est surtout au Pérou, où il est envoyé dès le milieu des années 1980, que sa vocation prend une tournure décisive. À Trujillo, il cumule les fonctions de formateur, enseignant en théologie, prier local et vicaire judiciaire de l'archidiocèse. En parallèle, il exerce un ministère pastoral dans des zones défavorisées, animant notamment les paroisses Sainte-Rita et Notre-Dame de Monserrat.

Après avoir dirigé sa province religieuse à Chicago, il est élu à deux reprises, en 2001 et 2007, supérieur général des Augustins à Rome. De retour aux États-Unis en 2013, il se consacre à la formation des

jeunes religieux, avant d'être appelé à nouveau au Pérou par le pape François pour administrer le diocèse de Chiclayo. Ordonné évêque en 2014, il y poursuit sa mission jusqu'à devenir évêque titulaire l'année suivante, avec



Le nouveau pape Léon XIV. #Photo Droits tiers

pour devise : « In Illo uno unum » en français : « En Celui qui est un, nous sommes un ».

Sa stature grandissante dans l'Église le mène à occuper plusieurs postes de responsabilité : vice-président de la Conférence épiscopale du Pérou, membre de divers dicastères à Rome, administrateur apostolique du diocèse de Callao, puis préfet du Dicastère pour les évêques à partir de janvier 2023. En septembre de la même année, il est créé cardinal et se voit confier l'église Santa Monica.

Participant actif du processus synodal lancé par François, il met son expérience de pasteur et de gouvernant au service d'une Église en quête de renouveau. En février 2025, il est élevé à l'ordre épiscopal avec le titre suburbicaire d'Albano. Un mois plus tard, il préside un chapelet public pour la santé de François, alors gravement malade.

À la mort de ce dernier, c'est lui que le collège des cardinaux choisit pour guider l'Église universelle. Il prend le nom de Léon XIV, marquant le début d'un pontificat placé sous le signe de la réforme, de l'unité et du service.

MPUTU PATRICK

SCANNEZ

L'info en continu sur
Ouragan.cd





Le président Félix Tshisekedi au Vatican lors des funérailles du pape François. #Photo Droits tiers

« Une Église tournée vers les périphéries », Tshisekedi salue la vision de Léon XIV

Le chef de l'État congolais, Félix Tshisekedi est profondément touché par l'appel du nouveau pape Léon XIV à bâtir une Église « humble, fraternelle et tournée vers les périphéries du monde ». Il s'agit d'un message qui trouve une résonance particulière en RDC, où les communautés chrétiennes sont souvent au front de la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la violence.

Au nom du peuple congolais et en son nom propre, le président de la RDC a exprimé ses « félicitations les plus sincères et respectueuses » au successeur de François, décédé il y a peu. Pour lui, le nouvel évêque de Rome dont la vision spirituelle, est axée sur le service, l'humilité et la justice, rejoint les aspirations profondes du Congo-Kinshasa. « C'est avec une émotion profonde et une immense allégresse que je vous adresse mes vœux », écrit-il, ajoutant que le message inaugural du nouveau souverain pontife, proclamé depuis la loggia de la basilique Saint-

Pierre, « ravive en nous la certitude que l'Église continue de se tenir aux côtés des peuples en quête de justice, de paix et de dignité ».

Pour Tshisekedi, cette parole forte sur l'Église qui « ne doit pas dominer mais servir » vient conforter la propre vocation de l'État congolais à œuvrer pour la réconciliation nationale, la défense des plus vulnérables et la construction du bien commun. « Puisse votre pontificat être un temps de renouveau spirituel, de dialogue fécond entre les peuples et de rayonnement accru de la lumière de l'Évangile », a-t-il épinglé, assurant Léon XIV de ses prières et de sa « très haute considération ».

» PUISSE VOTRE PONTIFICAT ÊTRE UN TEMPS DE RENOUVEAU SPIRITUEL, DE DIALOGUE FÉCOND ENTRE LES PEUPLES ET DE RAYONNEMENT ACCRU DE LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE —

La réaction du président n'est pas isolée. Plusieurs figures congolaises, y compris dans l'opposition, ont réagi avec ferveur à cette élection. Moïse Katumbi a ainsi salué sur X un « moment d'émotion et d'espérance pour le milliard et demi de fidèles à travers le monde ». L'opposant anti-système a souhaité que ce pontificat soit placé « sous le signe du dialogue, de la justice et de la paix » invitant Léon XIV à entendre aussi « le cri de douleur de notre pays », dans un esprit de fraternité et de réconciliation. L'élection d'un pape qui connaît déjà la RDC, il y a visité les communautés religieuses de Dungu et Isiro, ouvre un nouveau chapitre dans les relations entre Kinshasa et Rome. Dans une région marquée par les conflits, les déplacements forcés et les défis humanitaires, cette voix venue du Vatican pourrait bien porter une espérance renouvelée et appeler à une solidarité universelle.

-LE 267E PAPE PREND LE TITRE DE LÉON XIV-

Le conclave fini, la fumée blanche s'est enfin échappée ce jeudi, de

la cheminée de la chapelle Sixtine, augurant l'élection du 267e pape de l'Église catholique romaine. Il s'agit du cardinal américain Robert Prevost. Le premier pontife originaire des États-Unis d'Amérique. L'heureux élu a choisi pour son pontificat, le titre de Léon XIV. Il a obtenu les 2/3 des voix de 133 cardinaux électeurs, venus de quatre coins du monde, pour participer au scrutin.

Une fois élu, le successeur de l'apôtre Pierre est allé se recueillir, seul dans la solitude et le calme, assis dans la chambre des pleurs, pour réaliser la lourde mission lui confiée, le choix du titre papal et l'anneau du pécheur (la bague qu'il portera) ainsi que les lignes devant conduire sa pastorale. Il succède à ce poste au pape François, de son vrai nom Jorge-Mario Bergoglio, décédé le 21 avril dernier, le lundi de Pâques, à l'âge de 88 ans, des suites d'une pneumonie bilatérale.

MPUTU PATRICK

Duel institutionnel : Kamerhe et Kamuleta se télescopent sur le dossier Matata

Encore une vilaine image de nos institutions. Le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe et le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, sont au cœur d'une vive controverse judiciaire et institutionnelle. En cause : la poursuite du procès contre l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo, malgré son statut de député national, qui lui confère une immunité parlementaire. La fracture entre les deux pouvoirs renvoie la République au tapis. Ce chapitre est donc loin d'être clôturé d'autant qu'il cristallise la tension entre deux chefs de corps, Kamerhe et Kamuleta.

Deux hommes: Kamerhe et Kamuleta ; deux institutions : l'Assemblée nationale et la Cour constitutionnelle et un pays : la République démocratique du Congo traînée dans la boue. Le dossier Bukanga Lonzo renforce les clivages au sein du pouvoir. D'un côté, les extrémistes, l'aile dure, favorables à la casse immédiate et de l'autre, les pacifistes partisans du respect des textes. Entre les deux camps, personne pour s'interposer. Au finish, c'est l'image du pays qui connaît un sacré coup.

Pas prêt à lâcher prise, Kamerhe s'essaie depuis quelques jours à ramener les hauts juges à la raison. Lors de la séance plénière du mercredi 7 mai, il a ouvertement exprimé ses réserves quant à la procédure judiciaire en cours. Le speaker a annoncé son intention de solliciter une rencontre formelle avec Dieudonné Kamuleta pour obtenir des explications sur la décision de la Cour de poursuivre Matata Ponyo sans levée préalable de son immunité par sa Chambre.

« Nous avons l'obligation de défendre les prérogatives de notre institution », a déclaré Kamerhe à l'hémicycle. « Il y a des règles claires qui régissent la levée des immunités. Aucun député ne peut être poursuivi sans que cette procédure soit respectée ».

Ce débat n'est pas sans précédent. Kamerhe s'est appuyé sur des cas similaires, notamment celui du sénateur Salomon Idi Kalonda, pour insister sur la nécessité d'un strict respect des dispositions constitutionnelles et réglementaires en matière de poursuites judiciaires contre les parlementaires.

-LA COUR RÉPLIQUE EN INVOQUANT L'ANTÉRIORITÉ DES POURSUITES-

La réponse du président de la Cour constitutionnelle n'a pas tardé. Dans une lettre datée du 2 mai, Dieudonné Kamuleta a rappelé que les poursuites engagées contre Matata Ponyo remontent à 2022,



Le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe et le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta s'opposent sur l'interprétation de l'immunité parlementaire dans le procès de l'ex-Premier ministre, Augustin Matata Ponyo. #Photos Droits tiers

bien avant que ce dernier ne soit élu député national lors des législatives de 2023. « La qualité de député n'efface pas les faits antérieurs pour lesquels un justiciable est poursuivi », a précisé Kamuleta dans sa correspondance. Le chef de la haute Cour a également souligné que l'affaire Bukanga Lonzo est actuellement en délibéré, et que sa juridiction se prononcera sur toutes les questions soulevées, y compris celles ayant trait à l'immunité parlementaire.

M. Kamuleta a en outre invoqué l'article 151 de la Constitution pour rappeler que « l'indépendance du pouvoir judiciaire est un principe sacré que nul ne saurait remettre en cause, y compris les autres institutions de la République ». Le juge président a conclu en insistant sur le fait que « la Cour ne peut être empêchée dans l'exercice de ses attributions, y compris lorsqu'il s'agit de statuer sur des personnalités politiques ».

-LE PROCÈS BUKANGA LONZO, UN TEST POUR L'ÉTAT DE DROIT-

Ce bras de fer intervient dans un contexte hautement sensible. Le procès concernant le projet agro-industriel de Bukanga Lonzo est l'un des dossiers emblématiques de la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo. Le procureur général a requis une peine de 20 ans de prison contre Matata Ponyo pour détournement de fonds publics.

Cependant, la question de l'immunité parlementaire menace de jeter une ombre sur la légitimité du processus judiciaire. « Si la procédure n'est pas régulière, le verdict pourrait être entaché de nullité », avertit un juriste contacté par nos soins.

Kamerhe redoute que l'on ouvre la porte à des poursuites arbitraires à l'encontre des députés si les règles d'immunité ne sont pas rigoureusement respectées. Le speaker voit dans ce dossier un précédent dangereux pour le fonctionnement des institutions. « Nous ne pouvons pas permettre que l'Assemblée nationale soit contournée ou fragilisée », a-t-il prévenu. « Il ne s'agit pas de protéger une personne, mais de protéger la loi ».

-VERS UNE IMPASSE OU UNE CLARIFICATION JURIDIQUE ?-

À ce stade, deux lectures s'opposent : celle de la Cour, qui considère que l'immunité ne saurait rétroagir, et celle de l'Assemblée, qui affirme que toute poursuite en cours contre un député élu nécessite l'aval de sa chambre. Le verdict attendu le 14 mai dans l'affaire Bukanga Lonzo pourrait trancher sur cette bataille institutionnelle, ou au contraire l'envenimer. En cas de condamnation sans levée formelle d'immunité, les avocats de Matata Ponyo pourraient introduire un recours pour vice de procédure.

Dans les coulisses de la Chambre, certains députés mitonnent déjà sur la possibilité d'une interpellation du ministre de la Justice, afin de clarifier la position du gouvernement sur cette question sensible. L'enjeu dépasse le seul cas de Matata Ponyo. Il touche à l'équilibre des pouvoirs et à la définition même de l'État de droit en RDC. Le bras de fer entre Vital Kamerhe et Dieudonné Kamuleta en est désormais le symbole.

CHRISTPAIN BAMWISAMBA

Passeports bloqués, le pouvoir aphone sur les cas Katumbi, Kamitatu et Mukebayi

Encore une protestation de l'avocat Ensemble. Dans une lettre adressée le lundi 5 mai au vice-Premier de l'Intérieur, Laurent Onyemba Djongandeki tire une nouvelle sonnette d'alarme. Il interpelle l'autorité sur le silence persistant entourant une demande de passeports formulée il y a plusieurs mois au nom de trois personnalités politiques congolaises à savoir Moïse Katumbi, Olivier Kamitatu et Hughes-Michel Mukebayi.

-LE SILENCE ADMINISTRATIF EN PROCÈS-

En toile de fond, l'affaire pose plus largement la problématique du silence administratif en RDC. Pour Me Onyemba, l'absence de réponse de la part de l'administration peut être perçue comme un refus tacite, mais injustifié.

Le professeur de Droit à l'université de Kinshasa rappelle que le passeport est un document de droit, et non un outil de récompense politique. « Il ne s'agit pas d'un passe-droit, mais d'un droit pur et simple reconnu à tout citoyen congolais », insiste-t-il. Ce silence de l'État, ajoute-t-il, « fragilise la confiance dans l'administration publique » et ouvre la voie à des interprétations politiques dangereuses, surtout lorsqu'il concerne des personnalités publiques.

Derrière cette interpellation juridique, se dessine aussi une prise de parole politique.

Une manière, pour ces figures de l'opposition, de dénoncer un traitement différencié dans la délivrance des documents officiels.

Reste à voir si cette nouvelle lettre trouvera un écho favorable auprès du régime resté aphone depuis plusieurs mois. Aucun commentaire officiel n'a été émis à ce stade du côté du ministère de l'Intérieur, mais la pression s'accroît dans les milieux politiques et juridiques.

Des voix s'élèvent pour exiger plus de transparence dans la procédure d'attribution des passeports, notamment lorsqu'elle concerne des personnalités dont les droits semblent arbitrairement suspendus. « Je n'ai aucun doute que vous allez accorder à la présente le bénéfice de l'urgence », conclut Me Onyemba, tout en exprimant l'espoir d'un sursaut institutionnel. L'affaire pourrait aussi être portée devant d'autres juridictions si elle continue de stagner, préviennent des sources proches du dossier.

CHRISTPAIN BAMWISAMBA

L'avocat affirme que cette démarche, introduite depuis plus de 18 mois, reste toujours sans réponse.

Une situation qu'il qualifie d'« inacceptable » au regard du droit des citoyens à obtenir un passeport congolais, tel que garanti par la législation nationale.

Dans son courrier référencé reçu par le secrétariat du ministère de l'Intérieur le 29 avril dernier, Me Onyemba déplore « l'absence totale de suite » et insiste sur l'urgence de régulariser la situation. Le juriste rappelle que sa première correspondance est restée lettre morte. « L'obtention de ces passeports ne doit pas être perçue comme un privilège, mais comme un droit », écrit-il, dénonçant une gestion administrative marquée par le flou et l'inaction.

-UNE ATTENTE JUGÉE DÉRAISONNABLE ET INJUSTIFIÉE-

L'affaire ne date pas d'hier. Déjà en 2023, plusieurs sources faisaient état de blocages administratifs sur des demandes de documents officiels introduites par des personnalités de l'opposition ou critiques à l'égard du pouvoir. Le cas de Katumbi, ex-candidat à la présidentielle de 2023, avait particulièrement retenu l'attention de l'opinion.

Aujourd'hui, Laurent Onyemba remet le sujet sur la table. Pour lui, l'attente imposée à ses clients est « disproportionnée » et pourrait s'apparenter à une « entrave au droit fondamental de circulation ». Le cadre Ensemble interroge sans détour l'autorité compétente : « Que doivent faire les clients dans un tel silence prolongé ? Un refus ou un délai de plus de 18 mois d'attente est-il acceptable ? ». Cette relance intervient à quelques semaines d'une nouvelle session

parlementaire où la question de la réforme de l'administration publique et des droits civiques devrait figurer à l'ordre du jour.



Le passeport congolais dont se voit privé injustement le trio Katumbi-Kamitatu-Mukebayi. #Photo Droits tiers

Prêt au clash, le PPRD relance ses activités

Dix-huit jours après avoir été suspendu sur décision du VPM de l'Intérieur, le Parti du peuple pour la reconstruction et la Démocratie (PPRD) brave le régime et annonce officiellement la reprise de ses activités. Selon son bureau politique, la mesure de suspension est désormais caduque, faute de prorogation légale.



L'ancien président de la République, Joseph Kabila, leader du parti politique PPRD. #Photo Droits tiers

L'organisation politique de l'ancien président de la République, Joseph Kabila s'appuie sur l'article 29 de la loi n°04/002 du 15 mars 2004, qui limite la suspension des activités d'un parti à quinze jours maximum, sauf décision contraire d'un tribunal. Or, aucun jugement n'est intervenu à ce jour.

Pour les kabilistes, cette levée « d'office » confirme le caractère abusif de la sanction initiale. La formation politique rappelle que ni les motifs évoqués ni la procédure n'étaient fondés. Elle dénonce une tentative de musellement politique déguisée en mesure administrative. « Nous avons choisi la voie de la légalité et de la non-violence. Le pouvoir, lui, a préféré l'arbitraire et le silence méprisant », a-t-elle fustigé dans une déclaration mercredi.

-DÉCISION INJUSTE, RÉSISTANCE LÉGALE-

Dès l'annonce de la suspension, le PPRD affirme avoir introduit un recours auprès du ministère de l'Intérieur. En vain. Aucune réponse officielle. Le patron du portefeuille concerné aurait poursuivi « son plan de répression », tout en instruisant les autorités locales d'appliquer fermement sa décision. Malgré ce que les pro-Kabila qualifient de persécution ciblée contre leur mouvance, l'ex-parti présidentiel affirme avoir

résisté avec sang-froid, refusant toute provocation ou dérapage.

-RETOUR À LA NORMALE-

La décision de reprendre les activités s'accompagne d'instructions claires. Tous les organes du parti du secrétariat permanent aux fédérations locales sont appelés à redémarrer leurs fonctions, dans le respect des lois et de la Constitution. Le PPRD insiste : « il n'est pas un mouvement rebelle, ni une milice, mais un acteur politique reconnu, attaché à l'ordre démocratique ».

La déclaration s'adresse aussi aux dirigeants de la région. Les partisans de JKK interpellent l'opinion nationale et internationale, se faisant passer pour victimes d'un excès de pouvoir. Ils entendent défendre leur légitimité, réaffirmer leur enracinement et dénoncer ce qu'ils considèrent comme une dérive autoritaire de l'État congolais.

-KABILA, ACTIVISME AVÉRÉ

SELON L'EXÉCUTIF-

Le ministre de l'Intérieur, Jacquemin Shabani, a suspendu le 20 avril dernier, toutes les activités du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) sur toute l'étendue de la République. Dans la foulée, le gouvernement avait annoncé, saisir le parquet près la Cour constitutionnelle contre l'ancien président Joseph Kabila pour son activisme avéré dans la déstabilisation de la partie orientale du pays. Jacquemin Shabani dénonçait également l'activisme manifeste du leader du PPRD dans l'agression rwandaise. Depuis quelques jours, il pointe aussi ce qu'il qualifie de silence « coupable », voire complice, du parti phare de la « kabilie », violant ainsi, selon lui, les prescrits de l'article 6 de la loi régissant les partis politiques en RDC ainsi que l'article 5 de la loi portant statut des anciens présidents de la République élus et fixant les avantages accordés aux anciens chefs de corps constitués.

Sans la moindre hésitation, le patron de la sécurité nationale juge l'attitude de Kabila fils « d'ambiguë » face à l'occupation d'une partie du territoire national par l'armée rwandaise et ses supplétifs du M23/AFC. Surtout qu'il n'a, dans aucune de ses déclarations publiques, condamné cette agression. Pis encore, s'indignait M. Shabani, le choix délibéré de celui qui a dirigé le Congo-Kinshasa pendant 18 ans de rentrer au pays par la ville de Goma, sous contrôle de l'ennemi, lequel lui a promis d'assurer curieusement sa sécurité, preuve à suffisance du rôle nuisible de Joseph Kabila à la paix.

MPUTU PATRICK

SCANNEZ
L'info en
continu sur
Ouragan.cd



Des éloges à Alingete, l'épouvantail des prédateurs

C'est la fin d'une belle page écrite par un redoutable flic ancré dans la lutte contre la corruption. Alingete Key, 61 ans, symbolisait l'épouvantail contre les détournements. L'homme qui a consacré 37 de vie à la carrière de contrôleur public se retire après 5 ans d'exercice comme chef de l'IGF. Il aura marqué le pays et le monde tant sa réputation pour la lutte anti-corruption lui a donné une autre dimension.

Bien avant, il avait déjà rappelé avoir accompli sa mission et fait la publicité autour de sa retraite depuis 2022 à la faveur d'une interview avec la Voix de l'Amérique (VOA). «Je suis fier de ma carrière de haut fonctionnaire. J'ai intégré l'IGF à 25 ans en qualité d'inspecteur stagiaire. J'ai gravi les échelons pendant 34 ans pour arriver au sommet. C'est une fierté pour moi de terminer ma carrière et aller me reposer quand le président de la République le voudra», avait-il dit.

- DES ONGS CONSTERNÉES -

«L'ODEP a appris avec consternation la fin du mandat de Jules Alingete à la tête de l'Inspection générale des Finances (IGF)», indique un communiqué publié le 8 mai 2025. La décision présidentielle a provoqué une vague d'indignation parmi les défenseurs de la bonne gouvernance et de la transparence en République démocratique du Congo.

Pour l'Observatoire de la Défense Publique (ODEP), ce départ n'est pas simplement administratif : «Il marque le triomphe de la médiocrité, du tribalisme, du népotisme et des détournements sur l'excellence et le combat contre les antivaleurs.» Le départ de Jules Alingete résonne comme une alarme dans le cœur de ceux qui ont vu en lui une figure rigoureuse et patriote. Son héritage

En dépit des menaces de tous ordres, des tentatives de corruption de son personnel et des campagnes de sape qui ciblaient sa personne, Jules Alingete Key est demeuré le symbole de la lutte contre les détournements de deniers publics qui restaurait à la fois l'image du régime Tshisekedi, la santé des entreprises publiques et la crédibilité internationale de la RDC.

Au terme de plusieurs sondages, le gendarme des finances publiques était toujours en tête. Dans une étude réalisée par

GEC, EBUTELI et BERCI, Alingete figurait dans le trio de tête des personnalités de la société civile les plus respectées et adulées par les Congolais. Le flic financier venait après le Nobel, Denis Mukwege et le cardinal Fridolin Ambongo. Il s'avère donc que l'opinion perçoit en Jules Alingete Key, une ardeur exceptionnelle du bien-faire. Un courage actif du changement des mentalités dans la gestion des affaires publiques qui administre pédagogiquement une nouvelle façon de gouverner la res publica. Mercredi soir, il a été admis à la retraite et à l'éméritat. Aussitôt l'ordonnance lue sur la télévision publique, la toile a bougé. Des commentaires sont allés en sens divers. Pourtant, lui-même affichait une sérénité hors pair.



Jules Alingete, ancien inspecteur général des Finances, aura incarné pendant cinq ans la rigueur, la transparence et l'engagement patriotique dans la gestion des ressources publiques en RDC. #Photos Droits tiers

reste gravé dans la mémoire collective de Congolais. «Pour nous développer, il faut mettre à l'écart des voleurs et pilliers de la République». L'IGF est connue aujourd'hui sur toutes les lèvres de Congolais. En plus, elle constitue le dernier recours de la société face à la prédation et à la corruption. Un acquis d'Alingete.

- HÉRITAGE -

Depuis sa nomination en 2020, Jules Alingete incarnait une dynamique nouvelle de reddition de comptes, à la tête d'une IGF revitalisée, engagée dans un combat sans relâche contre la corruption et les abus dans la gestion publique. Un combat qui lui aura valu autant de respect que d'ennemis puissants.

«Alingete a fait de l'IGF un outil de veille citoyenne, un rempart contre le gaspillage des ressources publiques», affirme l'ODEP. Sous sa direction, l'Inspection générale des finances a levé le voile sur de nombreuses pratiques de mauvaise gestion, notamment dans les projets de lampadaires, d'infrastructures non réalisées ou encore dans le financement de forages.

Ces enquêtes ont mis à nu la persistance des surfacturations, des détournements et des promesses non tenues, révélant les failles profondes du système de gestion des fonds publics. «L'action d'Alingete a permis de rétablir un lien direct entre l'État et la vérité comptable».

Même au cœur de la tourmente, Alingete n'a jamais fléchi dans son devoir de transparence. Il a su braver les menaces, les pressions et les manœuvres politiques. Son œuvre aura contribué à réveiller une conscience nationale autour de la rigueur budgétaire et du devoir de rendre compte.

- LA FIDÉLITÉ AU SERVICE DE L'ÉTAT -

Face aux critiques et aux controverses, notamment liées à des personnalités comme Nicolas Kazadi, l'ODEP met en avant la droiture d'Alingete. «Malgré les pressions, il n'a jamais instrumentalisé ses fonctions. Il a gardé une ligne claire : celle de l'intégrité et de la redevabilité.» L'ex-patron de l'IGF, à travers son travail, s'est distingué comme l'un des rares hauts fonctionnaires ayant su résister aux sirènes de la corruption. Sa rigueur, son patriotisme et sa vision de l'intérêt général en font un modèle dans l'administration publique congolaise.

- UNE PERTE INSTITUTIONNELLE MAJEURE -

«Le départ de Jules Alingete marque la fin d'un cycle décisif pour la moralisation de la gestion publique», s'indigne l'ODEP. Grâce à lui, l'IGF s'est imposée comme une institution forte, indépendante, et capable de jouer son rôle dans un État de droit encore fragile.

Le désormais Mr anti-corruption de Tshisekedi a démontré que l'audit n'est pas une chasse aux sorcières, mais un pilier fondamental de toute société moderne et démocratique. Ses actions ont redonné confiance à des millions de Congolais sur l'utilité de l'administration publique.

«L'administration ne se juge pas à son discours, mais à sa capacité à rendre des comptes», disait Pierre Rosanvallon. Jules Alingete en a fait une règle d'or dans sa manière de diriger l'IGF. Le devoir de continuité de son œuvre devient désormais un enjeu de gouvernance.

- CONTINUITÉ -

Pour l'ODEP, il est impératif que cette œuvre ne soit pas abandonnée. «Le départ d'Alingete ne doit pas inaugurer une ère de silence, mais un sursaut collectif.» L'Institution doit rester un organe de contrôle crédible, protégé de toute ingérence politique. L'appel lancé par l'ODEP aux institutions financières et aux bailleurs de fonds est clair : «Stopper toute aide budgétaire tant que la transparence n'est pas garantie.» C'est une manière de responsabiliser les dirigeants et de prévenir les abus qui ont longtemps entaché la gouvernance.

Le modèle instauré par Alingete doit servir de socle à la nouvelle génération de contrôleurs publics. «Il n'était pas parfait, mais il a prouvé qu'un autre style de gouvernance est possible», conclut le communiqué. Enfin, l'ODEP adresse sa profonde gratitude à celui qu'elle qualifie de «patriote déterminé à servir les intérêts du pays». Son passage à l'IGF restera gravé comme une ère de rigueur, de vigilance et d'éveil institutionnel.

«Dans un pays rongé par les antivaleurs, Alingete a incarné l'espoir, la résilience et le courage», rappelle l'organisation. Sa mise à la retraite n'effacera pas les jalons posés pour une gouvernance plus vertueuse. En tant qu'homme d'État, Jules Alingete a marqué les esprits par son intégrité, son sens du devoir et sa vision. Son œuvre est un legs précieux pour les générations futures.

DGTCP, un service sans tête ni queue créé par Nicolas Kazadi

Voilà un cas typique d'un «mauvais donneur de leçon». Dans sa dernière sortie médiatique, Nicolas Kazadi Kadima-Nzujji, ex-ministre des Finances publiques dans le gouvernement (cabinet) Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a vauté dans la boue l'honorabilité et la crédibilité de l'exécutif congolais, et singulièrement du président de la République, garant de la bonne marche des institutions, celui-là même qui l'avait défendu, urbi et orbi, « ce Nicolas Kazadi que vous voulez jeter en pâture!» !Le ministre honoraire des Finances a, en effet, monté un bateau ivre, la Dgtcp, à la fois doublon et superflu.

L'homme qui aurait des relations avunculaires avec le chef l'a bien remercié en monnaie de singe. L'Etat congolais a créé cinquante-trois établissements publics non budgétisés durant le premier mandat du président Félix-Antoine Tshisekedi, a-t-il proclamé et soutenu en lingala, dans la visée d'atteindre une large frange de l'opinion. Dans ses diatribes, Nicolas Kazadi a étalé toute la désinvolture de l'exécutif dans le choix des animateurs de ces établissements et services publics bourrés aussitôt d'un personnel pléthorique. Trop facile de voir la paille dans l'oeil de l'autre!

Fin janvier 2022, le compte-rendu de la réunion du gouvernement fait état de la création d'un nouveau service public à l'initiative du ministre des Finances, Nicolas Kazadi. Trois ans et trois mois après, le site du service public, www.dgtcp.cd, a laissé des pointillés (...) à propos du décret portant création et fonctionnement de la Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Même pas de simples coordonnées de référence. «C'est dans ce contexte que l'ordonnance présidentielle a été prise pour désigner le DG et les deux DGA de la DGTCP», lit-on sur le site du service public greffé au ministère des Finances.

Pis, le site de DGTCP soutient de bric et de broc que la création du service public découle d'une exigence des institutions de Bretton Woods. Voilà qui rappelle les arguments peu crédibles avancés par Nicolas Kazadi pour retirer au ministère des Sports, la gestion du secteur des Loisirs. Kabulo Mwana Kabulo en était abasourdi, vexé mais que pouvait-il face à un « collègue » aux allures d'un nabab et avec qui même le Premier ministre, Sama Lukonde, évitait toute confrontation.

Selon le compte-rendu du Conseil des ministres, la DGTCP « a pour mission de participer à la mise en oeuvre opérationnelle de la politique budgétaire, à la définition de la politique financière de l'Etat et à la réglementation de la comptabilité du pouvoir central, des provinces et des entités territoriales décentralisées (ETD) ainsi que des organismes auxiliaires conformément aux normes nationales et internationales en la matière. (...) Il s'agit d'une importante réforme qui est mise en oeuvre pour réorganiser les services en vue de la centralisation de l'information financière et de la consolidation des comptes de l'Etat ». Mi-novembre 2022, Nicolas Kazadi se cherche un directeur pour sa DGTCP par appel à candidatures avec un profil plutôt trouble : « être âgé (e) de 60 ans au plus' mais « ne pas avoir une ancienneté de

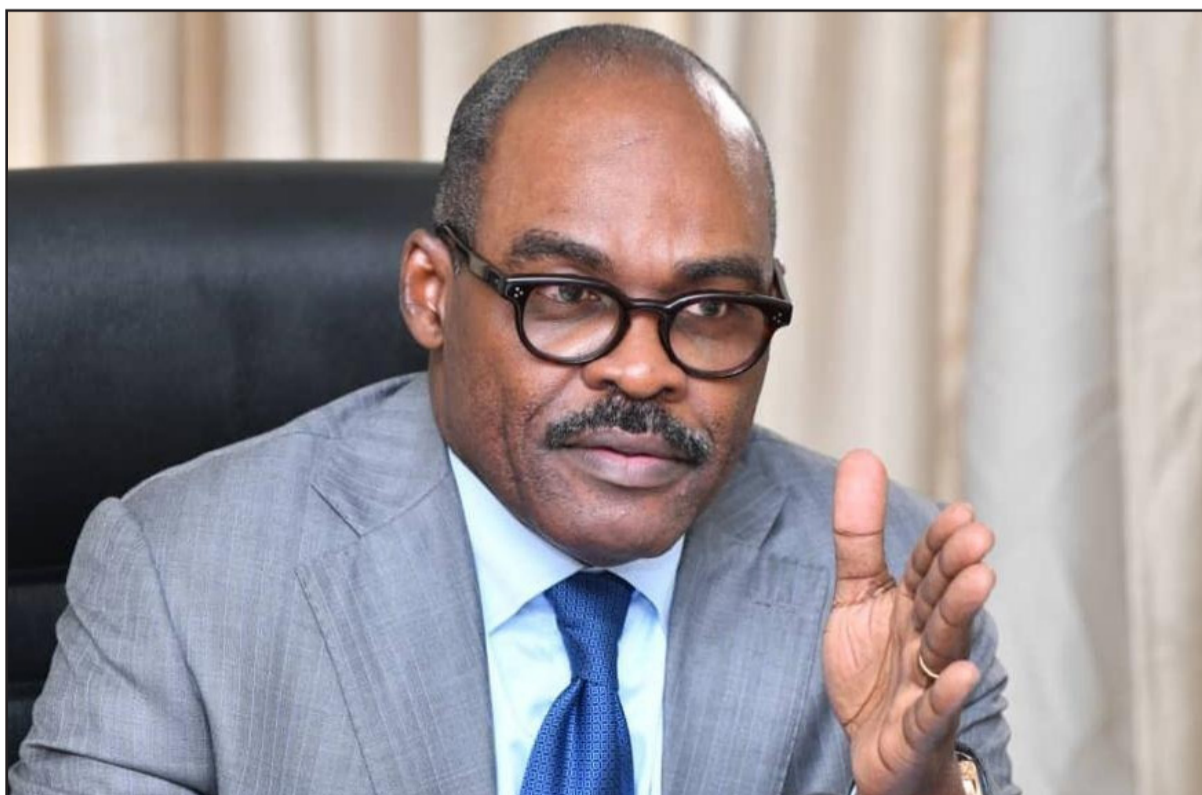
plus de 30 ans dans la Fonction publique ». Autres conditions, ... « Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 12 ans dans le secteur public ou privé, dont au moins 6 ans dans des postes de cadre supérieur, de direction ou de haute responsabilité », et « justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en contrôle, investigation et contre-vérification, spécialement dans les domaines de la gestion de la trésorerie et de la comptabilité ». Et toutefois, « être apolitique », il y a de quoi se demander que voulait vraiment Nicolas Kazadi. Et comme il fallait s'y attendre d'un service qui a tout l'air d'un capharnaüm, début 2023, un cabinet d'avocats sollicite l'implication de Nicolas Kazadi pour mettre fin au « climat malsain » entre agents et le comité de gestion de la Dgtcp. Si le Conseil a adopté ce projet de l'ex-argentier Kazadi, des experts redoutaient déjà, à l'époque, un télescopage avec des entités administratives préexistantes dont certaines prérogatives -reprises dans le futur service des Finances, DGTCP, sont exclusives. Selon l'ordonnance n°22/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des ministères, le portefeuille ayant en charge le Budget de l'Etat a notamment pour mission, la préparation, le suivi et le contrôle de l'exécution de la loi des finances, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ainsi que les études et programmations

budgétaires, encadrement et liquidation de toutes les dépenses publiques. Pour ce faire, le ministère du Budget a mué sa direction de préparation et suivi budgétaire en toute une Direction générale des politiques et programmation budgétaire (DGPPB). Alors que pour la gestion des crédits centralisés, le ministère du Budget dispose aussi de la Direction de l'Intendance générale et des crédits centralisés. Il revient également au ministère du Budget de donner, selon l'ordonnance du chef de l'Etat précitée, son avis préalable aux établissements publics, aux entités territoriales décentralisées (ETD) et autres services pour emprunter à l'étranger lorsqu'il y a garantie de l'Etat. Avis d'experts, la DGTCP du ministère des Finances a tout l'air d'un service redondant et, à la limite superflu, au regard de ses missions par rapport aux attributions reconnues au Budget tenant compte de l'ordonnance du chef de l'Etat du 7 janvier 2022. En légistique, indique-t-on, l'ordonnance du chef de l'Etat prime sur le décret du 1er ministre ou l'arrêté d'un ministre. La dite ordonnance spécifie les domaines de collaboration entre les ministères du Budget et des Finances. Le « suivi de l'exécution des recettes propres et extérieures inscrites au budget de l'Etat » revient au ministère du Budget mais « en collaboration avec le ministère ayant les finances dans ses attributions ».

-LA DÉCENTRALISATION EN DANGER-

Aussi les Finances assurent-elles « le règlement définitif du budget » mais « en collaboration avec le ministère ayant le Budget dans ses attributions ». Par ailleurs, si le ministère du Budget donne « son avis », par contre « l'autorisation préalable des établissements publics, des ETD d'emprunter à l'étranger lorsqu'il y a garantie de l'Etat », relève du ministère des Finances. Selon des experts, les domaines de collaboration entre les Finances et le Budget ne nécessiteraient pas forcément la création de tout un service. Outre le Budget, la future Direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) pourrait aussi se heurter aux ministères du Plan et celui de l'Intérieur qui a repris toutes les missions régaliennes de la Décentralisation. Depuis 2011, la RDC s'emploie, en effet, à la « mise en oeuvre des stratégies et des mécanismes de la politique gouvernementale sur la décentralisation » telle que reprise dans l'ordonnance n°22/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des ministères. Or la DGTCP a aussi pour mission « la réglementation de la comptabilité du pouvoir central, des provinces et ETD ». Pour d'aucuns, ce serait un rétropédalage vers les années Zaire. Hélas, à la Dgtcp, on se la coule douce... sans rien faire de sérieux.

POPOL RABUNI



Nicolas Kazadi, l'ex-ministre des Finances accusé de détournements dans les dossiers Forages et lampadaires. #Photo Droits tiers

Corridors sud, le scandale des déficits du FONER

Le développement des corridors sud de la RDC, en particulier ceux de Lobito et de Banana, reste paralysé par un cruel manque de ressources financières.

Ce constat a dominé les échanges lors du dernier salon Expo Béton tenu à Lubumbashi, où une centaine d'acteurs institutionnels et privés ont alerté : « sans investissements massifs et urgents, ces projets structurants resteront des vœux pieux ».

« Les véhicules se renversent avec leur cargaison. Beaucoup ont préféré retirer leurs engins de la route ». La situation illustre un malaise plus large : sur les 156 000 km de routes que compte le territoire national, à peine 4 000 sont bitumées.

Face à ce tableau sombre, les recommandations issues du forum ne laissent aucune place au doute. « Des appels pressants ont été lancés en faveur des partenariats entre l'État et les investisseurs privés pour relancer les chantiers d'infrastructures essentielles », affirme Jean Bamanisa, organisateur de l'événement. Le diagnostic est ancien, ce sont les moyens qui font toujours défaut.

-LE FONER À BOUT DE SOUFFLE-

L'établissement chargé de collecter les fonds nécessaires à l'entretien des routes, le Fonds national d'entretien routier (FONER), traverse lui-même une crise majeure. Son financement repose à 95 % sur les redevances appliquées à la consommation de carburants. Mais la fraude compromet



Un camion enlisé sur l'axe Goma - Masisi, dans l'est de la République démocratique du Congo. #Photo Droits tiers

gravement son efficacité. Pour fonctionner normalement, le FONER devrait disposer d'un budget annuel d'au moins 950 millions de dollars. En réalité, seuls 156 millions ont été mobilisés.

Pierre Bundoki, qui dirige cet établissement, explique les sources du déséquilibre : « Une première forme de fraude apparaît lorsque des

produits n'atteignent pas les entrepôts. Si aucune trace n'est enregistrée, aucune taxe n'est perçue. Une seconde fraude survient à la sortie : toutes les quantités ne sont pas déclarées. Par exemple, en 2024, nos prévisions tablaient sur 458 millions de dollars. Nous n'avons encaissé que 164 », détaille-t-il.

-LA TANZANIE EN MODÈLE ALTERNATIF-

En attendant une réforme structurelle de la gestion budgétaire, la République démocratique du Congo reste le maillon faible de ses propres corridors faute de financements adéquats. À Lubumbashi, la Tanzanie a présenté une solution locale innovante, qui pourrait inspirer les autorités de Kinshasa.

Patient Mwenze, directeur adjoint de la Coopérative rural development bank (CRDB), une institution bancaire opérant désormais au Congo-Kinshasa, en a donné les grandes lignes ci-après : « En Tanzanie, les Samia Bonds ont permis une levée de capitaux ouverte au grand public. En trois mois, 125 millions de dollars ont été collectés pour bâtir des routes ».

Cependant, le recours au secteur privé est aujourd'hui perçu comme l'unique porte de sortie. Mais tant que les pertes du FONER ne seront pas résorbées et la fraude maîtrisée, les camions continueront de s'enliser dans la gadoue des illusions.

MPUTU PATRICK

Sur l'axe reliant Kolwezi à la frontière angolaise, la route se transforme en véritable calvaire. L'état de la chaussée est tel que les professionnels du transport n'empruntent plus presque cette voie. « Pour parcourir les 440 km, il faut entre 15 et 30 jours ! », se désole un chauffeur de

Gestion axée sur les résultats, les agents du FPI en formation à Kinshasa

Le directeur général du Fonds de promotion de l'industrie, Bertin Mudimu Tshisekedi a lancé mercredi à Kinshasa les travaux du séminaire de formation des agents et cadres de son établissement public sur «la gestion axée sur les résultats».

La session va durer 10 jours dans la capitale et se poursuivra prochainement dans les directions provinciales du FPI. Elle vise la «gestion axée sur les résultats et le pilotage de la performance». Une vingtaine d'agents et cadres de différents services et directions ont été sélectionnés pour suivre cette formation qui s'inscrit dans un programme global de renforcement des capacités, initié par la direction générale du FPI depuis 2022.

En effet, un accent particulier a été mis sur l'efficacité, question d'accélérer l'industrialisation du pays, la diversification de l'économie et la création des chaînes de valeurs.

Il faut noter que cette session de formation est dispensée par Washington International Management Institute (WIMI), un cabinet affilié à la Banque mondiale et spécialisée dans le renforcement des capacités et les réformes des institutions tant publiques que privées à travers le monde.



Le directeur du FPI, Bertin Mudimu échange avec les agents et cadres de cet établissement public. #Photo Droits tiers

L'éclairage public introuvable sur les principales artères de Kinshasa



La route Universitaire pendant la nuit sans éclairage public près du rond-point Ezo. #Photo Droits tiers

À la tombée de la nuit, la capitale congolaise s'enfonce dans une obscurité inquiétante. Le long de plusieurs artères majeures, les lampadaires sont hors service, exposant les habitants à des multiples dangers. De la route Universitaire aux boulevards Lumumba, Sendwe, Triomphal, en passant par les avenues By-pass et Kasa-Vubu, l'absence d'éclairage public est devenue la norme et non l'exception.

Il est 22h passées. Au rond-point Yolo Médical, des motos-taxis embarquent les passagers en direction du rond-point Ngaba. La route, en plus d'être en état de délabrement avancé, est plongée dans une obscurité presque totale. Fabrice, un motocycliste rencontré sur place, ne cache pas son étonnement.

“En pleine capitale, il n'y a pas d'éclairage public sur la plupart des routes. C'est incompréhensible. Que fait l'Hôtel de ville avec toutes les taxes qu'elle perçoit ?”, s'interroge-t-il, visiblement agacé.

-UNE VOIE STRATÉGIQUE EN DÉCLIN-

La route Universitaire, longue de près de 10 kilomètres, relie le boulevard Sendwe au campus de l'Université de Kinshasa (UNIKIN), traversant plusieurs communes : Kalamu, Limete, Ngaba, Makala et Lemba. Ce tronçon, essentiel pour la mobilité urbaine,

souffre non seulement de l'absence d'éclairage public, mais également d'un état de dégradation alarmant. Du rond-point Ezo à l'avenue Kikwit, en passant par les entrées des avenues Kianza à Ngaba, Beni et Parc Virunga à Lemba, les nids-de-poule transforment la chaussée en un véritable parcours d'obstacles. À l'arrêt Intendance, juste avant l'UNIKIN, les automobilistes peinent à circuler, surtout au crépuscule.

-DES CONSÉQUENCES LOURDES SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE-

Le manque d'éclairage aggrave les risques d'accidents : mauvaise visibilité des piétons, difficultés à repérer les panneaux de signalisation, angles morts mal appréhendés et suspensions endommagées par les nids-de-poule. Germain, chauffeur d'un tricycle, témoigne. “Un jour vers 19h, j'avais

failli tamponner un piéton à cause de la visibilité quasi nulle. Il n'y a pas suffisamment de lumière à part les phares de bus et taxi-bus. Parfois, ce sont les ampoules des boutiques en bord de route qui éclairent un peu la chaussée”, explique-t-il.

Un chauffeur de taxi-bus rencontré au rond-point Ngaba renchérit. “Nous souffrons énormément. Ce mauvais état des routes nous fait perdre du temps, de l'argent, et cause même des maladies comme les hémorroïdes. Le gouverneur doit agir rapidement pour réhabiliter cette route qui mène à la plus grande université du pays”.

-UN PHÉNOMÈNE GÉNÉRALISÉ-

L'avenue de l'Université n'est malheureusement pas un cas isolé. D'autres axes majeurs de Kinshasa sont plongés dans le noir. Magloire, un motocycliste croisé sur le boulevard

Sendwe, tire la sonnette d'alarme. “De Sendwe jusqu'au croisement avec le boulevard Triomphal, il n'y a aucune lumière. Nos yeux souffrent, et nous avons de vrais problèmes pour circuler de nuit”, déplore-t-il.

-L'ÉCLAIRAGE, UN OUTIL ESSENTIEL DE SÉCURITÉ-

Selon les usagers, le meilleur éclairage public ne sert pas seulement à améliorer la circulation. Il permet également de renforcer la sécurité urbaine, de réduire les risques d'accidents, d'encourager les activités économiques nocturnes et de dissuader le banditisme.

Fabrice, toujours sur la route Université, souligne l'ampleur des dangers. “En plus des accidents, l'absence d'éclairage entraîne le non-respect des panneaux de signalisation et du code de la route”. Il recommande que les autorités locales et le gouvernement procèdent à une réhabilitation complète des grandes artères : comblement des nids-de-poule, installation de lampadaires fonctionnels, panneaux de signalisation et systèmes d'évacuation d'eaux pluviales.

-L'OBSCURITÉ, COMPLICE DU BANDITISME URBAIN-

Au-delà des désagréments routiers, l'absence d'éclairage contribue à la recrudescence de l'insécurité. Dans le quartier Yolo Sud, notamment sur le tronçon Kapela-rond-point Ezo, les agressions par des bandits communément appelés Kuluna sont fréquentes.

“Il ne faut pas s'aventurer sur cette route à la nuit tombée. Des criminels, souvent venus du quartier voisin de Mombele, y dictent leur loi. Même avec un poste de police à l'entrée de l'avenue Wagenya, les attaques continuent. Comment un malade pourrait-il se rendre à l'hôpital de nuit sans risque ?”, questionne un habitant excédé. Jean-Marie, quinquagénaire et chauffeur de moto, avoue qu'il arrête de travailler à 18 heures. “Je ne vois plus bien la nuit. Avec l'absence de lumière, c'est trop risqué. Je préfère rentrer que de finir victime d'un accident ou d'une agression”.

-UN PROBLÈME IGNORÉ, MAIS LOURD DE CONSÉQUENCES-

Malgré les plaintes récurrentes, les autorités de Kinshasa semblent peu préoccupées par cette situation qui touche une large partie de la population. L'éclairage public, pourtant élémentaire dans la planification urbaine, reste déficient dans une capitale où plus de 15 millions d'habitants aspirent à des infrastructures de base fonctionnelles. L'insécurité croissante, les pertes économiques et les accidents pourraient être en grande partie évités si les autorités prenaient des mesures concrètes. Les Kinois n'ont plus besoin des promesses, mais des actes.

DAN KALALA KALAMBAY

Mabanckou taclé par la CLK sur «Amour illusoire» de Ferre Gola

«Attention ! chef-d'œuvre», 1 minute 48 secondes pour mettre de l'huile sur le feu que Ferre Gola a déjà attisé avec son titre *Amour illusoire* depuis 6 jours. Qui ? l'écrivain dont le nom a porté haut les couleurs de son pays (le Congo-Brazzaville) à l'échelle internationale.

Le 5 mai 2025, Alain Mabanckou, écrivain franco-congolais reconnu, publie une vidéo sur ses réseaux sociaux. Dans cette séquence, il commente avec enthousiasme la chanson *Amour illusoire* de Ferre Gola, qu'il qualifie de chef-d'œuvre poétique. Il va plus loin : «Ferre Gola est le Verlaine de la musique congolaise». Une comparaison qui fait immédiatement réagir.

-UNE DÉCLARATION JUGÉE EXCESSIVE-

L'auteur de «Vers cassé» se contente pas de louer la chanson. Il affirme que «*Amour illusoire*» ramène la rumba congolaise au «plaisir du texte». Selon lui, le Padre insuffle un «vent inédit» à ce genre musical. Il évoque même des références telles que Mozart, Balavoine et le spectacle Starmania, pour souligner la richesse musicale et textuelle de la chanson.

-LA RIPOSTE DE LA CLINIQUE LITTÉRAIRE DE KINSHASA-

Le lendemain de la sortie de Mabanckou, la Clinique littéraire de Kinshasa publie une réponse cinglante sur ses réseaux sociaux. Le communiqué s'intitule : Le point de vue de l'illustre écrivain Alain Mabanckou sur la chanson «*Amour illusoire*» de Ferre Gola est un fanatisme décevant. Le ton est posé mais ferme. L'institution culturelle s'attaque point par point aux déclarations de Mabanckou.

-UNE MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE ET CULTURELLE-

La CLK rappelle que la poésie n'a jamais

été absente de la musique congolaise. Elle cite les œuvres de Tabu Ley, Lutumba Simaro dit Le Poète Lutumba, Koffi Olomide ou encore Papa Wemba. Elle souligne que l'auteur du titre au cœur du débat ne fait que prolonger un héritage, et non inventer un nouveau souffle textuel. Pour elle, comparer *Amour illusoire* à l'œuvre de Verlaine est infondé. Le texte est écrit en français, certes, mais Ferre Gola n'en est pas l'auteur. Il est seulement l'interprète.

-LA DÉFENSE DU LINGALA ET DU PATRIMOINE ORAL-

L'un des points les plus sensibles de la critique concerne la langue. La Clinique, reconnue pour ses diagnostics littéraires, dénonce une tendance à considérer la poésie française comme supérieure. «Verlainiser» Ferre, simplement parce qu'il chante en français, est perçu comme une forme d'effacement du lingala, qualifié ici de «plus belle langue du monde».

L'institution rappelle que de nombreux textes chantés en lingala témoignent d'une poésie riche, imagée et ancrée dans la culture congolaise.

--UNE REMISE EN QUESTION DE LA "NOUVEAUTÉ"--

Pour la Clinique, *Amour illusoire* n'a rien d'inédit comme l'affirme l'écrivain de l'autre rive. Elle rappelle que ce morceau s'approche davantage de la valse ou d'un libretto que de la rumba traditionnelle. Elle cite des titres anciens, comme Masuwa, Eputsha, ou encore Fétiche de Tabu Ley, pour démontrer que le plaisir du texte a toujours existé dans la chanson congolaise, bien avant Ferre Gola.

--UN DÉBAT AU-DELÀ DE LA MUSIQUE--

La réaction de la Clinique littéraire de Kinshasa ouvre un débat de fond. Peut-on ériger une chanson isolée en étalon de la poésie musicale congolaise ? L'emploi du français suffit-il à élever un texte au rang de poésie majeure ? Et surtout, quel regard porter sur le riche patrimoine musical du Congo, au moment où certains y cherchent des symboles modernes ?

-UN DÉBAT LOIN D'ÊTRE ILLUSOIRE-

Cette prise de parole d'Alain Mabanckou, suivie de la réplique de la Clinique littéraire, relance une vieille question : celle du statut de la musique congolaise dans la critique littéraire. Si Mabanckou a voulu saluer la beauté d'un texte et l'émotion d'une interprétation, sa comparaison a réveillé une mémoire culturelle vigilante. Un clash d'interprétations, mais aussi une occasion salutaire de repenser notre rapport aux langues, aux formes artistiques, et à ce que l'on appelle «poésie».

YOUSSEF BRANH

«Mwasi Ndumba», Glodi Mbela expose à Kin

Le centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa accueille, du 9 mai au 12 juin, «Mwasi Ndumba», première exposition personnelle de Glodi Mbela. Le vernissage aura lieu le vendredi 9 mai à 17h.



L'affiche de l'Expo de Glodi au centre Wallonie-Bruxelles. #Photo Droit tiers

Avec cette exposition, Mbela pose un geste artistique fort, à la croisée de l'esthétique et de l'engagement. Il choisit de redonner sens à un mot abîmé par le temps et les préjugés. «Ndumba», autrefois symbole d'émancipation féminine, est aujourd'hui déprécié. Mwasi Ndumba devient sous son pinceau et dans ses sculptures l'écho d'une femme debout, libre et entière. À travers cette série de peintures et de sculptures, Glodi Mbela interroge la condition des femmes, les inégalités sociales et les strates de la mémoire collective.

L'exposition se déploie comme un manifeste silencieux mais percutant, où chaque œuvre invite à repenser les stéréotypes et à reconnaître les luttes féminines dans leur dignité. Un rendez-vous à ne pas manquer, au croisement de l'art contemporain et des voix oubliées. Par ailleurs, Glodi est un artiste congolais révélé lors des Jeux de la Francophonie 2023. Il avait décroché une médaille de bronze dans la catégorie de la Peinture.

MUGISHO BASHOMBA

Poison Mobutu signe son retour avec «Le Maréchal»

Dix ans de silence discographique ! Le rappeur français d'origine congolaise, Poison Mobutu annonce son grand retour. Le 25 mai 2025, son dernier album, intitulé «Le Maréchal», viendra marquer un tournant aussi bien artistique que personnel dans sa carrière.

Connu dans les années 2000 sous le nom de Poison, l'artiste revient avec un nouveau souffle : se dévoilant sans filtre. «Je reviens avec un projet différent. Un projet fait pour vous. Pour ceux qui m'ont connu comme Poison et pour ceux qui vont me découvrir aujourd'hui comme Poison Mobutu», confie-t-il à travers une vidéo publiée sur Facebook. L'ajout du patronyme «Mobutu» n'est pas anodin. Il évoque ses racines congolaises, son héritage et la complexité d'une identité façonnée entre deux cultures.

Ce retour est aussi l'aboutissement d'un long cheminement personnel. «J'ai pris du recul, j'ai douté, grandi. Aujourd'hui, je vous ouvre la porte. Ce projet, c'est une part de moi. Intime.

Bienvenue dans mon histoire. Dans mon monde», poursuit-il dans un message empreint de sincérité.

Avec *Le Maréchal*, Poison Mobutu semble vouloir clôturer un chapitre en beauté, en livrant un album qu'il annonce à la fois introspectif et engagé. À travers ce dernier acte, c'est toute une génération qui retrouve une voix familière, réinventée mais fidèle à ses convictions profondes.

Poison Mobutu est un ancien membre du groupe Bana Kin dans lequel il a évolué avec les artistes Youssoupha, Général Philo, Sinistre et le rappeur Koziniama. Comme les autres membres de ce groupe, il a cheminé depuis un bon bout de temps en carrière solo et compte déjà deux albums : «Gangstarap», sorti en 2006, et «Première Injection», sorti en 2008.

MUGISHO BASHOMBA

SNEP, Dadju et Ronisia décrochent le diamant avec «Toko Toko»

La collaboration entre Dadju et Ronisia continue de faire des étincelles. Le titre «Toko Toko», extrait de l'album «Cullinan» de Dadju, vient d'être certifié single de diamant par le SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), après avoir franchi la barre des 50 millions d'équivalents streams.

Sorti en avril 2022, «Toko Toko» a rapidement séduit le public grâce à sa mélodie entraînante et à l'alchimie vocale entre les deux artistes. La chanson, qui raconte l'histoire d'un homme promettant fidélité à sa bien-aimée, s'est imposée comme l'un des tubes de l'été 2022 en France.



Cette certification marque une étape importante dans la carrière de Ronisia, jeune artiste capverdienne révélée en 2020 avec le titre «Atterrissage». Pour Dadju, il s'agit déjà de sa 22e certification diamant, confirmant une fois de plus son statut d'incontournable de la scène musicale francophone.

REBECCA BEKOMBE

Isaac Diendelay, la nouvelle étoile du milieu congolais en route pour le CHAN 2024

À 24 ans, Isaac Diendelay ne cesse de gravir les échelons du football congolais. Son ascension fulgurante est digne de plus belles trajectoires sportives. Transféré récemment à l'As Vita Club pour les play-offs d'Illicocash Ligue 1, le jeune milieu offensif se présente comme un sérieux prétendant à une place parmi les Léopards A' pour le prochain Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2024 prévu en août, dans trois pays à savoir le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.



Le virtuose milieu, Isaac Diendelay sous le maillot de Céleste Fc lors d'un match d'Illicocash Ligue 1 au stade des Martyrs. #Photo Droits tiers

Né le 8 janvier 2001 à Kinshasa, Isaac Diendelay a fait ses premières armes au sein du modeste club The Winners Fc. Très tôt, son talent éblouissant permet à l'équipe de décrocher le titre de champion de la Division 3 de l'Entente Tshangu, avant de monter en Division 2. Ce premier exploit annonce déjà le potentiel d'un joueur hors pair.

Ses prestations remarquées à N'djili lui ouvrent les portes du club Mazi Sport, évoluant en Division 1 dans le championnat de Kilimani. Là encore, sa technique et son intelligence de jeu lui valent un nouveau transfert : cette fois à l'As Dragon Bilima, club historique de la capitale congolaise. Ce bref mais formateur passage précède son envol véritable chez Céleste Fc. Avec les Chérubins, Diendelay va finalement convaincre en découvrant surtout l'élite du football congolais, le championnat de la Linafoot. Isaac et son club de Mbandaka avaient perdu la finale de la 58e édition de la Coupe du Congo de football face à V.Club (1-0), le 15 juin 2024 au stade des Martyrs.

->CHARO», UN MENEUR DE JEU À L'ÉTAT BRUT-

Surnommé "Charo" dans les vestiaires, Diendelay s'est imposé comme une pièce maîtresse du Fc Céleste durant la phase classique d'Illicocash Ligue 1. Grand gabarit, vivacité rare, technique soignée et une vision de jeu typique d'un Trequartista, il s'impose comme un milieu offensif moderne, capable de faire basculer une rencontre à tout moment.

"Isaac a tout pour devenir un grand. Sa clairvoyance, sa sérénité balle au pied, et surtout sa capacité à lire le jeu avec une seconde d'avance font de lui un élément incontournable pour tout coach ambitieux", explique un observateur du championnat.

Séduit par ses prestations, l'As V.Club n'a pas hésité à enrôler ce joyau pour renforcer son effectif à l'étape décisive du championnat. Un choix qui témoigne de l'impact immédiat du joueur sur le terrain, mais aussi de son immense potentiel à plus grande échelle.

-UN ENCADREMENT SOLIDE POUR UN TALENT BIEN GUIDÉ-

Derrière cette ascension, se trouve un encadrement professionnel incarné par Jean-Claude Amunga, manager d'expérience à la tête de l'agence Détection Solide Bruxelles. C'est grâce à son accompagnement structuré, ses orientations et ses conseils avisés qu'Isaac Diendelay a su franchir avec brio toutes les étapes vers l'élite.

«À partir de son repérage à l'Entente urbaine de Kilimani, le travail d'encadrement a été sérieux. C'est toute une stratégie sur plusieurs saisons qui l'a conduit

de l'As Dragon Bilima à Céleste FC, puis aujourd'hui à Vita Club. Isaac est sur une courbe ascendante très encourageante», souligne un journaliste sportif de Kinshasa.

-LE CHAN 2024 DANS LE VISEUR-

À l'approche du CHAN 2024, Isaac Diendelay figure parmi les noms les plus cités pour renforcer les Léopards locaux. Aux côtés d'autres talents émergents comme Faveurdi Bongeli, Manitu Mubundu ou encore Ibrahim Matobo, le milieu de terrain incarne la relève du football national. Merveil Wello, analyste sportif respecté, ne cache pas son enthousiasme. "Ce serait une erreur de ne pas sélectionner Isaac. Il a démontré cette saison qu'il a le niveau, la mentalité et l'intelligence pour évoluer dans une compétition comme le CHAN. Il incarne cette nouvelle génération de joueurs

formés localement mais à très fort potentiel".

Le message est clair : la méritocratie doit primer dans les choix du sélectionneur Otis Ngoma et de son adjoint Guy Bukasa. Le peuple congolais attend une équipe compétitive, représentative de meilleures performances nationales.

-UNE PROMESSE POUR LE FUTUR-

Isaac Diendelay symbolise déjà l'avenir du football congolais. Travailleur, discipliné, inspiré, il incarne cette jeunesse talentueuse qui rêve grand, mais construit avec humilité. Son parcours inspire et sa trajectoire force le respect.

Les Léopards A' auraient tout à gagner à compter dans leurs rangs un joueur aussi complet, en pleine forme, et surtout animé par une farouche volonté de représenter son pays avec honneur.

DAN KALALA KALAMBAY

Bissaka, Pululu et Kapuadi rejoignent les Léopards pour le stage d'Orléans

Le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo, Sébastien Desabre, a dévoilé ce jeudi la liste des 26 joueurs convoqués pour le stage de préparation du mois de juin, prévu à Orléans, en France. Ce rassemblement s'inscrit dans la dynamique de préparation des prochaines échéances capitales des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 au Maroc.



Les Léopards convoqués par Sébastien Desabre pour le stage d'Orléans en France. #Photo Droits tiers

Deux rencontres amicales internationales sont au programme. La RDC va croiser le fer avec les Aigles du Mali le 5 juin, avant d'affronter les Barea de Madagascar le 8 juin. À l'approche de ces duels, Sébastien Desabre a surpris en convoquant pour la première fois Aaron Wan-Bissaka, latéral droit de West Ham, longtemps courtisé par la sélection congolaise. L'ancien joueur de Manchester United, formé à Crystal Palace, vient renforcer un secteur défensif en quête de stabilité et d'expérience. Sa venue met fin à plusieurs années de tergiversations autour de son choix international. Très attendu par le public congolais, Wan-Bissaka apporte avec lui une solide expérience de la Premier League, un championnat réputé pour son intensité et son exigence tactique.

Autre renfort notable : l'attaquant Afimico Pululu, actuel meilleur

buteur avec 8 réalisations en Conférence League (D4 UEFA), devançant même Cédric Bakambu (7 buts). L'avant-centre de Jagiellonia Białystok (Pologne) vient densifier une ligne offensive déjà bien garnie mais en quête de réalisme face au but. En défense centrale, le sélectionneur de la RDC a également jeté son dévolu sur le défenseur central Steve Kapuadi, solide pilier du Legia Varsovie. Sa régularité en Ekstraklasa et ses qualités physiques devraient offrir une alternative crédible dans la rotation défensive des Léopards.

Ce stage est l'occasion pour Sébastien Desabre d'effectuer des réglages tactiques, mais aussi d'intégrer progressivement ces nouveaux éléments dans un collectif qui monte en puissance. Les Léopards, ambitieux, entendent jouer les premiers rôles sur la scène continentale et mondiale lors de prochaines échéances.

Les deux tests amicaux de juin, au-delà de leur caractère préparatoire, seront scrutés de près par les observateurs et les supporters, impatients de voir l'impact de ces nouveaux visages sous le maillot congolais.

DAN KALALA KALAMBAY

35 ans

A soutenir l'Industrie Congolaise

www.fpi-rdc.cd

@fpirdc

Fonds de Promotion de l'Industrie

Votre partenaire privilégié pour la réussite de vos projets

04 Avenue Lokele,
Tél : |+243|8169905362
Kinshasa-Gombe